

Alain Lipietz est directeur de recherche au CNRS (CEPEMAP), auteur de nombreux ouvrages, conseiller régional d'Ile-de-France, porte-parole de la Commission économique des Verts.



## ETHIQUE DES 35 HEURES

**L**a majorité des Français en est convaincue, les experts le confirment: la réduction massive et générale de la durée du travail est la principale forme (et de loin!) de lutte contre le chômage. Cette majorité des Français rejoint également les experts sur un point épineux: une non-compensation intégrale au niveau du salaire est jugée indispensable par les économètres, et semble acceptée par la majorité des sondés. Sur cette question décisive, les cadres jouent un rôle doublement charnière.

• Le basculement en faveur de la réduction de la durée de travail est intervenu vers la fin de l'année 1993, pas seulement à cause de la montée des écologistes, mais surtout parce que, pour la première fois depuis vingt ans de crise, les «nouvelles classes moyennes» (y compris donc les cadres et, encore plus important... les journalistes!) se sont sentis globalement menacés par le chômage.

• Ces mêmes couches moyennes, qui ont toujours répondu Oui, en proportion plus grande que les autres catégories socio-professionnelles à la question «Accepteriez-vous une certaine baisse de salaire pour une forte réduction de la durée du travail», ont majoritairement rallié cette esquisse de compromis. Oui mais... majoritairement ne signifie

pas, de loin, unanimement! Et c'est précisément cette question qui empoisonne aujourd'hui les débats sur le «partage du travail». Je propose donc de revenir un instant sur la «nécessité» de ce compromis, puis d'examiner les arguments les plus susceptibles d'influencer la décision des cadres.

### Un choix d'efficacité

Principaux porteurs de la proposition de réduction de la durée du travail dans le débat politique, les écologistes l'envisagent de deux façons complémentaires:

. Une réduction massive, rapide et générale (donc: organisée par une loi ou un accord interprofessionnel type Grenelle ou Matignon), à 35 heures dans une première étape.

. Une politique d'encouragement résolu au temps partiel volontaire, partiellement compensée par un «second chèque». Cette deuxième voie est développée par notre ami Guy Aznar. En principe comme dans les faits, elle pose le moins de problèmes, puisque toujours sur la base du volontariat. Mais, par définition, on ne peut en évaluer les résultats: ça dépendra de la compensation salariale offerte... et de l'air du temps.

La voie «générale» est, elle, suscepti-

ble d'évaluation économétrique. Les études de l'INSEE (testant les 37 heures) et de l'OFCE (testant les 35 heures) convergent sur deux résultats importants :

. c'est le seul type de mesure à résultat significatif (plus d'un million d'emplois supplémentaires pour une baisse de 10%).

. ce résultat est fortement sensible à la compensation salariale.

On le comprend aisément: une baisse des revenus proportionnelle à la baisse des horaires créerait un choc récessionniste. Au contraire, un maintien intégral des revenus mensuels «mordrait» à ce point sur les profits que les employeurs seraient bien en peine de financer la création des postes de travail correspondant à la création d'emplois théoriquement induite, à moins de faire travailler plus de monde sur le même poste (réorganisation du travail). Les écologistes l'admettaient et avaient proposé «la garanti du maintien du salaire mensuel jusqu'à la médiane» (qui est à 1,8 SMIC) en laissant le salaire des cadres à la négociation de branche et d'entreprise. En jouant sur ces deux paramètres (réorganisation et baisse de salaire mensuel), l'OFCE étudie des scénarios. Sans réorganisation, avec compensation intégrale jusqu'à 1,8 SMIC, on sauve un million et demi d'emploi. Avec réorganisation, compensation jusqu'à 1,5 SMIC et baisse des cotisations sociales employeurs (donc avec une «fiscalisation des charges sociales», que proposaient à l'époque les seuls Verts), on crée un million d'emplois supplémentaires! Mais naturellement, on aura doublement «fait payer» les cadres : par une certaine baisse des salaires mensuels, et sans doute à travers la fiscalisation de leurs revenus (les cotisations sociales étant linéaires et ne touchant que les revenus du travail sont les prélèvements les plus «anti-ouvriers» qui soient).

Ainsi, le choix d'une compensation salariale non intégrale et prioritairement en faveur des bas salaires est aussi un choix en faveur des chômeurs. Un choix politique, qui est demandé principalement aux cadres, même si la fiscalisation de la Sécurité sociale (qui doit être accompagnée d'une suppression des privilèges des revenus du capital) touche aussi la bourgeoisie patrimoniale.

## Que répondre?

Tous les sondages, on l'a dit, montrent que les cadres sont majoritairement prêts à répondre «oui», et encore plus particulièrement dans la tranche de deux à quatre SMIC. Mais que dire aux autres?

D'abord, en appeler à l'intérêt bien compris. Et même à l'intérêt financier : une création d'emplois équivalente à la moitié du stock de chômeurs diviserait par deux la probabilité d'avoir un chômeur dans sa famille. Les débats autour du CIP à Bac + 2 ont montré l'importance du phénomène de «file d'attente» pour les jeunes, même diplômés. Un petit sacrifice sur le salaire individuel peut entraîner une amélioration considérable du revenu de nombreux ménages.

Ensuite, rappeler que le «sacrifice financier» est la contrepartie d'un gain en temps libre plus que proportionnel. La vraie question est la suivante : «quelle valeur donnez-vous à votre temps libre dans la mesure de votre bonheur de vivre?» Encore faut-il que ce gain soit tangible : sous forme d'une journée pleine par semaine, d'un mois de vacances par an, d'une année sabbatique (payée) tous les 10 ans. «Les 35 heures» ne représentent pas cet imaginaire pour les cadres, parce qu'ils ne «comptent pas leur temps». Pour certains, cela signifie qu'ils n'ont pas d'horaire,

mais une forme convenable de réduction du temps de travail pourra les séduire. Pour d'autres cela signifie hélas qu'ils ne sauraient pas quoi faire de leur temps libre, car leur vie c'est leur carrière. Ceux-là, on ne peut pas grand chose pour eux, mais cela jouera peu sur le volume de l'emploi!

Enfin, à tous, il faut poser la question politico-sociale: préférez-vous vivre dans une société déchirée par l'exclusion et les tensions raciales, ou dans une société de temps libre et d'emploi pour tous?

**ALAIN LIPIETZ**